



L'ASSURANCE DES BIENS ET DES PERTES : PATRIMOINE MOBILIER

Entreprises-Collectivités.

Ces assurances recouvrent de nombreuses et importantes garanties : incendie, bris de machines, informatique, ...



En présentiel sur Paris - En distanciel - En intra ou adaptable sur mesure



Durée: 7.00 heures (1.00 jour)



Profils des apprenants

- Ce stage est destiné aux services assurances, juridiques, financiers et généraux.



Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.
- Il est recommandé d'avoir lu ses polices d'assurances



Accessibilité - Délais et modalités d'accès

Pour toute demande liée à l'accessibilité de nos formations, notre référent handicap se tient à votre disposition au 06.28.63.71.54 ou par mail : contact-csformations@cs-entreprise.com

Pour toute demande de formation, contactez-nous par téléphone ou par mail. Afin de bien préparer la formation (prérequis, recueil des besoins) et prendre en compte les attentes, nous préconisons un délai d'un mois entre l'inscription et le début de la session



Objectifs pédagogiques

- Identifier toutes les garanties des assurances des biens et Pertes de Patrimoine Mobilier
- Etablir un auto-diagnostic des polices et un programme d'assurance adapté



Contenu de la formation

- Les différents types de police
 - Le risque en tant qu'objet.
 - Le risque en tant qu'événement : les polices monorisque, multirisque, tous risques sauf.
 - Les polices générales et spécifiques.
- Les autres biens (équipements, matériels,...)
 - Les différentes garanties : incendie et risques associés, bris de machines et de biens informatiques, vol, autres garanties.
 - Les extensions pratiques et les exclusions.
 - Modalités d'indemnisation en cas de sinistre
 - Quantification des risques et de montants à assurer.
- Formations complémentaires
 - L'assurance des Biens et Pertes : Patrimoine Immobilier
 - Gestion technique des sinistres Dommages aux Biens

Organisation de la formation



Équipe pédagogique

Thierry CURT. Consultant sénior expert en Assurances. Dirigeant du Groupe CS Entreprise et HTA (Filiale HTC).

Consultants formateurs spécialistes en Assurances possédant une expérience terrain (conseil et audit d'assurance ou gestion des risques des entreprises et collectivités).

Vanessa SCHMIDT - Responsable pédagogique



Ressources pédagogiques et techniques

- La formation, basée sur une pédagogie active et participative, s'appuie sur des mises en situation directement liées au contexte professionnel des participants. Les participants sont invités à se munir de leur contrat d'assurance et à amener leurs cas pratiques.
- Explication technique sur les événements assurés et ceux exclus.
- Un support pédagogique est remis à chaque stagiaire.



Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Evaluation formative. Questions/réponses
- Quizz de début et de fin de formation.
- Evaluation à chaud en fin de session.
- Une attestation de fin de formation sera remise à l'issue de la session.



Prix :

850.00 € HT.

Ce tarif comprend le face à face pédagogique, ainsi que le support. En présentiel : le repas et pauses café.